



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 20 décembre 2017

INFORMATION MEDIAS

Dernière réunion publique consacrée aux Assises des Outre-mer

(Mercredi 20 décembre 2017 à 18h30 à la Présidence de la Polynésie française)

A l'issue de six semaines de consultations, les réunions publiques des Assises des Outre-mer se sont achevées hier soir avec une dernière rencontre à la Présidence de la Polynésie française qui s'est tenue à 18h30 en présence de M. René Bidal, haut-commissaire de la République, et M. Edouard Fritch, président de la Polynésie française.

L'ensemble des animateurs de l'Etat et du Pays qui sont allés à la rencontre de la population, au cours de ces deux derniers mois, ont échangé une dernière fois avec des représentants très diversifiés de la société civile : étudiants, travailleurs sociaux, porteurs de projets, représentants des salariés et des retraités, associations, confessions religieuses, des élus communaux, à l'Assemblée, des députés et sénateurs de la Polynésie française, sans oublier des représentants des ordres professionnels et de nombreux jeunes.

Le haut-commissaire et le président du Pays ont salué le travail accompli et ont dressé un premier état des lieux des thèmes abordés lors des 10 réunions thématiques et des 17 réunions publiques. Plusieurs particuliers ont ensuite exprimé leur vive satisfaction de voir travailler ensemble l'Etat et le Pays ; c'est un signe fort donné à tous ceux qui travaillent au quotidien pour bâtir une société polynésienne capable d'offrir à chacun un avenir professionnel et un épanouissement personnel.

Le fait nucléaire, le soutien au secteur touristique, l'éducation des enfants et l'accompagnement des étudiants, l'environnement, les transports sont autant de sujets majeurs évoqués par les intervenants.

En conclusion le haut-commissaire et le président du Pays ont indiqué que l'étape suivante consistera à trier, parmi tous les sujets, ceux qui justifient une réponse du niveau national pour ensuite les faire figurer dans le Livre bleu des Outre-mer. Ce document tiendra lieu de feuille de route pour le gouvernement central qui accompagnera la Polynésie française dans ses efforts pour assurer son développement économique, social et culturel. Les thématiques qui suggèrent un délai de mise en œuvre plus important seront reprises dans le « plan de convergence » qu'a prévu la loi « égalité réelle » dont l'objectif est de corriger les inégalités de traitements et les problèmes de discontinuités territoriales entre la métropole et les territoires ultra-marins.